



Assemblée générale

Distr. générale
10 mars 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 113 d) de l'ordre du jour

Élections aux sièges devenus vacants des organes

subsidiaires et autres élections : élection

de quinze membres du Conseil des droits de l'homme

Lettre datée du 29 février 2008, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, désireux de siéger à nouveau au Conseil des droits de l'homme pour la période 2008-2011, a présenté sa candidature aux élections qui auront lieu le 16 mai 2008 lors de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire du document exposant les engagements pris volontairement par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (voir annexe).

(Signé) John Sawers



**Annexe à la lettre datée du 29 février 2008 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord**

**Engagements pris volontairement par le Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en faveur
des droits de l'homme dans le cadre de la campagne
pour sa réélection comme membre du Conseil des droits
de l'homme**

**1. Engagement à travailler en partenariat pour renforcer
les droits de l'homme au sein de l'ONU**

- i) Le Royaume-Uni continuera d'œuvrer au renforcement du *Conseil des droits de l'homme* en favorisant l'universalité, la transparence et l'objectivité de ses travaux.
- ii) Le Royaume-Uni continuera de favoriser l'importante contribution de la *Troisième Commission* de l'Assemblée générale.
- iii) Le Royaume-Uni réaffirme l'engagement qu'il a pris lors du Sommet mondial de 2005 d'œuvrer en faveur de l'intégration des droits de l'homme à tous les domaines.
- iv) Le Royaume-Uni entend faire en sorte que la contribution des *organisations régionales, des institutions nationales de défense des droits de l'homme et de la société civile* reste effective.
- v) Le Royaume-Uni continuera d'œuvrer dans un esprit d'ouverture, de consultation et de respect de tous sur la base d'un dialogue et d'une coopération véritables.

2. Engagement à continuer de soutenir les organismes des Nations Unies

- i) Le Royaume-Uni continuera à appuyer le *Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme*. Outre sa contribution au budget ordinaire, le Royaume-Uni verse des ressources pluriannuelles non affectées d'un montant actuel de 2,5 millions de livres par an à titre de contribution volontaire dans le cadre d'un accord institutionnel triennal.
- ii) Le Royaume-Uni continuera de coopérer pleinement avec les mécanismes mis en place par l'ONU dans le domaine des droits de l'homme, notamment en maintenant une *invitation permanente à tous les titulaires de mandats relevant de procédures spéciales*. Il continuera de s'employer à honorer pleinement les obligations à l'égard des *organes de suivi des traités*.
- iii) Le Royaume-Uni poursuivra l'appui institutionnel qu'il apporte sur une base volontaire aux organes des Nations Unies, notamment ceux dont les travaux contribuent à mieux assurer la promotion et la protection des droits de l'homme. En 2007-2008, le Department for International Development débloquera plus de 150 millions de livres pour financer des activités de base des organismes des Nations Unies auxquels il convient d'ajouter, toujours pour la même période, des fonds destinés à l'application de la décision 2 du

programme mondial de renforcement de l'action menée par l'ONU pour promouvoir et protéger les droits de l'homme dans le monde entier (300 000 livres), le programme du Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur les droits et le VIH/sida (60 000 livres), le programme d'UNIFEM en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité (environ 1,5 million de livres), et la campagne du PNUD pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (750 000 livres).

3. Engagement à œuvrer pour le progrès des droits de l'homme au niveau international

i) Le Royaume-Uni continuera à encourager la *ratification des instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme* auxquels il est partie et, par le biais de programmes de développement et d'assistance, à assurer leur mise en œuvre effective par les gouvernements.

ii) Conscient du fait que le développement et les droits de l'homme sont étroitement liés et concourent aux mêmes objectifs, le Royaume-Uni continuera à soutenir des stratégies de développement nationales tenant compte des droits de l'homme. Le Gouvernement britannique est attaché à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et œuvre inlassablement en faveur du développement durable et de la réduction de la pauvreté. Il entend instaurer des relations de partenariat efficaces avec des gouvernements sur la base d'une volonté commune de réduire la pauvreté et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, de respecter les droits de l'homme et d'autres obligations internationales et de renforcer la gestion et la responsabilité financières.

iii) Le Royaume-Uni continuera de veiller à promouvoir des thèmes relatifs aux droits de l'homme, sur la base d'un mode de pensée et d'un consensus internationaux :

- Il entend s'attaquer à toutes les *formes de violence sexistes*. Au niveau national, son action repose sur des plans d'action contre la violence familiale, la violence et les sévices sexuels, le trafic d'êtres humains et les mariages forcés ainsi que sur une stratégie de lutte contre la prostitution. L'Association des chefs de police (Association of Chief Police Officers) a récemment publié un projet de stratégie de la violence commise au nom de l'honneur et un plan d'action de deux ans définissant des propositions visant à permettre à la police de mieux combattre la violence commise au nom de l'honneur, y compris les crimes d'honneur, et les mutilations génitales féminines. Sur le plan international, le Gouvernement du Royaume-Uni reste attaché à l'application pleine et entière de la *résolution 1325 du Conseil de sécurité* relative aux femmes, à la paix et à la sécurité et est l'un des rares États Membres de l'ONU à s'être doté d'un plan d'action national;
- *Torture*. Le Royaume-Uni entend combattre la torture, où qu'elle se pratique. Il compte se doter dans le courant de 2008 d'un mécanisme national de prévention au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture. Sur le plan international, il continuera à encourager la ratification de la Convention et de son protocole facultatif et à aider les gouvernements à en assurer la mise en œuvre effective. Le

Royaume-Uni appuie pleinement le Sous-Comité du Protocole facultatif à la Convention contre la torture récemment créé et continuera de lui prêter soutien et assistance selon qu'il convient;

- *Formes contemporaines d'esclavage.* Le Royaume-Uni entend tirer les leçons de son passé et lutter contre les formes modernes d'esclavage. Il a annoncé une contribution de 20 000 livres au mémorial de l'ONU en hommage aux victimes de la traite des esclaves et fait nommer en 2007 un Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines d'esclavage. Le Royaume-Uni est devenu signataire de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains et a lancé, en mars 2007, un plan d'action national sur le même sujet. Il entend les faire appliquer pleinement et ratifier la Convention d'ici à la fin de 2008. Le Royaume-Uni joue un rôle prépondérant dans la lutte contre la traite au sein de l'Union européenne et mène une initiative de lutte contre le trafic des êtres humains parallèlement à une opération de la Police nationale lancée en octobre 2007 et qui se poursuit toujours. L'opération a conduit jusqu'ici à plus de 300 arrestations et à plus de 600 perquisitions de locaux ainsi qu'à la saisie de plus de 400 000 livres en espèces et au lancement de plusieurs enquêtes sur le blanchiment d'argent. Le Centre de lutte contre la traite des êtres humains, créé en 2006, joue un rôle de tout premier plan dans l'opération. Le Royaume-Uni souscrit entièrement à l'Initiative mondiale contre la traite des êtres humains de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, et a pris une part active au Forum de Vienne tenu en février 2008;
- *Droit à l'éducation.* Le Gouvernement du Royaume-Uni a annoncé en 2006 qu'il consacrerait au cours des 10 années suivantes 8,5 milliards de livres à l'aide à l'enseignement, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, engagement à long terme qui permettra aux gouvernements de disposer d'un financement prévisible sur la base duquel établir des plans d'investissement décennaux ambitieux pour réaliser leurs objectifs en matière d'enseignement. Assurer l'égalité entre les sexes dans le domaine de l'éducation figure au premier rang des priorités du Royaume-Uni;
- *Santé.* Le Royaume-Uni a à cœur d'enrayer la propagation du VIH/sida et de l'éliminer graduellement en privilégiant les besoins des groupes qui y sont les plus à risque. Il est le deuxième donateur bilatéral pour la lutte contre le sida et a annoncé qu'il y consacrerait 1,5 milliard de livres au cours de la période 2005-2008, dont 10 % environ iraient aux programmes en faveur de l'enfance;
- Le Royaume-Uni continuera à faire des entreprises un puissant moyen de promotion des droits de l'homme grâce aux importants travaux accomplis dans le domaine de la *responsabilité sociale des entreprises*. La Stratégie du Foreign and Commonwealth Office en matière de responsabilité sociale des entreprises, publiée en février 2007, réaffirme l'attachement du Royaume-Uni à des initiatives multipartites volontaires telles que le Pacte mondial et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme;

- Le Royaume-Uni s'attache à promouvoir les droits de l'homme dans ses relations internationales. Il est acquis aux valeurs fondamentales du *Commonwealth*, notamment celles de tolérance, de respect, de démocratie, de bonne gouvernance, de droits de l'homme, d'égalité entre les sexes et de respect de l'état de droit. Il continuera de s'employer à mettre en commun ses pratiques optimales avec celles de ses partenaires du Commonwealth et à tirer les leçons de leur expérience et de leur histoire. Il coopère également avec d'autres organisations internationales et régionales telles que la Banque mondiale et l'Union européenne en vue de les aider à mieux intégrer les droits de l'homme dans leurs activités.

4. Engagement à respecter les normes les plus strictes en matière de droits de l'homme au niveau national

- i) Le Gouvernement du Royaume-Uni s'attachera à continuer à *respecter pleinement ses obligations* en vertu des pactes, conventions et protocoles facultatifs auxquels il est partie.
- ii) Il entend *s'attaquer aux inégalités et à la discrimination* pour que chaque individu puisse réaliser pleinement son potentiel en jouissant des mêmes chances, des mêmes droits et des mêmes responsabilités. C'est ainsi que :
 - Le Gouvernement du Royaume-Uni est décidé à *moderniser la législation britannique en matière d'égalité* en adoptant un projet de loi sur la discrimination fondée sur le sexe, la race, l'incapacité, la religion ou la croyance et l'orientation sexuelle. Il a également tenu des consultations sur l'adoption d'éventuelles mesures visant à étendre la protection contre la discrimination fondée sur l'âge à la fourniture de biens et services. La nouvelle Commission pour l'égalité et les droits de l'homme, instance indépendante et influente chargée de réduire les inégalités, d'éliminer la discrimination, de protéger les droits de l'homme et d'améliorer les rapports entre individus, a démarré ses travaux le 1^{er} octobre 2007;
 - Le Royaume-Uni a été l'un des premiers pays à avoir signé la nouvelle *Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées* le 30 mars 2007 et entend la ratifier dans un délai raisonnable;
 - Dans le cadre de la stratégie triennale qu'il a adoptée pour mieux assurer *l'égalité entre les races et la cohésion entre les communautés* (Améliorer les chances, renforcer la société), le Gouvernement a regroupé une série de mesures pratiques visant à offrir de meilleures chances à tous en aidant à faire en sorte que l'origine raciale ou ethnique ne constitue pas une entrave au succès de qui ce soit. Tourné vers l'avenir, le Gouvernement a assorti ses principaux objectifs pour les trois prochaines années dans des domaines relevant des services publics comme l'emploi, l'éducation, la santé et la justice pénale, d'engagements visant à réduire les inégalités dont sont victimes les membres de minorités ethniques. Ces objectifs et le financement qui sera consacré à leur réalisation montrent combien il reste acquis à la lutte contre les inégalités;

- Le Gouvernement réexaminera également la législation sur l'égalité dans les cas où la responsabilité de ces questions est transférée à l'Irlande du Nord ou lorsque ces questions touchent spécifiquement l'Irlande du Nord en même temps qu'il soutiendra le travail qu'accomplissent les commissions pour l'égalité et les droits de l'homme et les commissaires aux enfants et aux jeunes, aux victimes et aux survivants.

iii) La protection des *droits des enfants* continue de figurer au premier rang des priorités du Gouvernement du Royaume-Uni et de ses administrations décentralisées. Un corpus juridique appréciable a été créé pour mieux inscrire la place du bien-être des enfants dans le droit. Ce corpus, qui englobe les principes de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, constitue un véritable cadre permettant d'améliorer leur situation dans le pays. Le Gouvernement du Royaume-Uni continue de renforcer l'attention qu'il prête aux besoins des enfants et de leur famille dans le cadre d'une approche globale et intégrée visant à s'assurer que chaque enfant bénéficie du meilleur départ possible dans la vie et continue de jouir du soutien et de la protection nécessaires à la réalisation de son potentiel. Des postes de commissaires aux enfants et aux jeunes ont été créés dans tout le Royaume-Uni.

iv) Le Gouvernement du Royaume-Uni s'attachera à la réalisation de ces objectifs en matière de droits de l'homme dans un esprit de consultation, d'ouverture et de respect des principes de responsabilité en continuant de faire appel pour cela aux compétences et à l'expérience de la *société civile* et à maintenir le dialogue avec les ONG et le Parlement dans le cadre des activités qu'il consacre aux droits de l'homme.
